

# **“LES VINGT ET UNE CONDITIONS” suivies de “LA CHARTE D'AMIENS” et de la “LETTRE AUX ANARCHISTES” ...**

On s'apprête, dans certains milieux, à «commémorer» le centenaire de la «Charte d'Amiens», c'est-à-dire du document fondateur de la C.G.T.

Dès 1950, l'Union Départementale C.G.T.F.O. de la Loire-Atlantique a pris l'initiative, dans une brochure ronéotypée, de publier la Charte d'Amiens suivies de deux autres documents: *La Lettre aux Anarchistes* de Pelloutier et les *Vingt-et-une Conditions d'adhésion à la troisième Internationale*.

Quelques années plus tard, ces documents ont été réédités avec une préface légèrement modifiée. C'est cette dernière édition que nous reproduisons aujourd'hui.

Les anarchistes ne sacralisent rien, pas même la Charte d'Amiens, dont certains passages mériteraient d'être précisés.

Ces réserves exprimées, pour ma part, j'estime que, pour l'essentiel, la Charte d'Amiens n'a pas vieilli...

En affirmant la «reconnaissance de la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, la classe ouvrière à la classe capitaliste» et l'impérieuse nécessité pour le mouvement ouvrier de refuser toute intégration au pouvoir (fut-ce celui d'un «état ouvrier») la Charte d'Amiens fait du mouvement ouvrier organisé un des garants essentiels d'une société démocratique... Bien entendu, voilà qui s'oppose frontalement à la théologie de la «subsidiarité» fondement idéologique de la «servitude volontaire». Mais qu'on nous comprenne bien, il ne s'agit pas de laisser croire que seuls les anarchistes assument l'indispensable et permanent combat pour la défense des libertés individuelles et démocratiques.

Des militants appartenant à d'autres courants (notamment au courant «réformiste») ont pris et prennent une part essentielle au combat permanent et plus que jamais nécessaire pour la démocratie contre toute forme de totalitarisme.

Aujourd'hui encore et à leur manière, ils combattent pour l'indépendance du mouvement syndical garantie par sa structure interprofessionnelle et fédéraliste. Sans eux, ce combat serait perdu d'avance!

C'est pourquoi j'invite, notamment les jeunes militants, à lire ou à relire les textes qui suivent, non comme des documents «historiques» certes dignes d'intérêt mais comme des textes d'une actualité brûlante susceptibles de nous aider à mieux ordonner notre combat pour la liberté et contre toutes formes de servitude y compris la «servitude volontaire»!

**Alexandre HEBERT.**

-----

# AVERTISSEMENT...

Des camarades nous demandent de rééditer les « *Vingt et une Conditions* » suivies de la Charte d'Amiens. D'autres camarades nous ont reproché d'avoir isolé les « *Vingt et une Conditions* » de leur contexte historique. Ce reproche est fondé... Les « *Vingt et une Conditions* » furent décidées par le deuxième Congrès de l'*Internationale Communiste* qui fut réuni en juillet 1920, c'est-à-dire en période de guerre civile. Dans une telle situation, on peut comprendre les conditions draconiennes posées pour l'admission à l'internationale. Il s'agissait alors de sélectionner une avant-garde, et on ne pouvait évidemment admettre n'importe qui, n'importe comment!

Aussi bien notre critique des « *Vingt et une Conditions* » se situe-t-elle à un autre niveau... Ce que nous reprochons, c'est d'abord le ton du document... inquisitorial... dogmatique. Les « *Vingt et une Conditions* » annoncent Vichinsky et les procès de Moscou. Seuls, les bureaucrates, et de la pire espèce, ont pu rédiger un tel monument de suffisance dogmatique. Relisez, par exemple, la 2ème et la 9ème condition... Quel mépris pour les militants et les organisations que la classe ouvrière s'est donnée. On est loin de la pratique du front unique qui ne fut décidée, il est vrai, que par le 3ème congrès de l'*Internationale Communiste* (juin 1921).

La dictature du prolétariat conçue non comme le pouvoir de soviets mais comme la dictature du Parti avait conduit les bolcheviks à contester aux syndicats toute autonomie pour les ravalier au rang de « *courroie de transmission* » (Les Papes, eux, parlent de « *corps intermédiaire* »). Il faut d'ailleurs dire que cette conception bureaucratique de la dictature du prolétariat n'était pas particulière aux bolcheviks mais était partagée par l'ensemble de la social-démocratie.

Léon Blum, au Congrès de Tours (27 décembre 1920) polémique avec les communistes déclarait:

« *Nous avons toujours pensé en France que demain, après la prise du pouvoir, la dictature du prolétariat serait exercée par les groupes du Parti Socialiste lui-même devenant, en vertu d'une fiction à laquelle nous acquiesçons tous, le représentant du prolétariat tout entier* » (1).

Il faut cependant dire qu'un courant bolchevik (« *trotskye lambertiste* ») a depuis, remis en cause cette conception et affirme maintenant la nécessité de l'indépendance des syndicats (même en régime socialiste).

Mais pour un militant véritablement révolutionnaire, il ne saurait y avoir de textes sacrés. La *Charte d'Amiens*, elle-même, sur laquelle se fonde notre conception du syndicalisme n'est pas exempte de critiques. On ne peut passer sous silence l'utilisation faite par les corporatistes et autres partisans des théories fumeuses de « *l'autogestion* » (en régime capitaliste de surcroît!) de ce passage qui mériterait assurément d'être sérieusement discuté:

« *Le syndicat, aujourd'hui groupe de résistance, sera dans l'avenir le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale* ».

Nous avons également décidé de publier l'admirable « *Lettre aux Anarchistes* » de Fernand Pelloutier... Pourtant elle aussi, mérite d'être lue d'un œil critique. Que sont devenus, par exemple, ces « *groupes libres de producteurs* » par qui, écrivait Pelloutier, « *semble devoir se réaliser notre conception anarchiste et communiste* »?

Les événements de Mai-Juin 1968 nous ont apporté la preuve qu'aucun militant, aucune organisation n'est à l'abri d'erreurs voire même de dangereuses illusions! L'histoire confirme cette observation qui devrait inciter les militants ouvriers à faire preuve d'un minimum de tolérance et de compréhension dans la nécessaire critique de leurs positions respectives.

C'est pourquoi, je ne saurais, en ce qui me concerne, sombrer dans je ne sais quel « *anti-bolchevisme* » que certains semblent vouloir remettre à la mode (sans compter qu'il est des mots d'ordre chargés d'un tel passé qu'il est préférable de ne pas reprendre!).

Contrairement à ce qui nous sépare irrémédiablement des tenants du corporatisme (autrement dit du catholicisme social), la querelle qui nous oppose aux bolcheviks reste une querelle de famille.

Nous sommes, que cela plaise ou non condamnés à cohabiter dans les mêmes frontières de classe. Tous doivent savoir que, seul le respect rigoureux des règles de la démocratie ouvrière rendra cette cohabitation supportable plus féconde!

**Alexandre HEBERT (septembre 1975)**

(1) *L'Ours* - n°5 - nov.1969 - Cahier n°4 - Léon Blum: « Il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison ».

**Nota:** Il est inutile de préciser que nous ne considérons pas le stalinisme qui s'affirme aujourd'hui pour la régionalisation et l'intégration dans les organismes de participation comme l'héritier de la pensée de Lénine et de ses compagnons.

# CONDITIONS D'ADMISSIONS DES PARTIS DANS L'INTERNATIONALE COMMUNISTE...

*Le premier congrès constituant de l'Internationale Communiste n'a pas élaboré les conditions précises de l'admission des partis dans la 3ème internationale. Au moment où eut lieu son premier congrès, il n'y avait dans la plupart des pays que des tendances et des groupes communistes. Le deuxième Congrès de l'Internationale communiste se réunit dans de toutes autres conditions. Dans la plupart des pays il y a désormais, au lieu de tendances et des groupes, des partis et des organisations communistes.*

*De plus en plus souvent des Partis et des groupes qui, récemment encore, appartenaient à la 2ème Internationale et qui voudraient maintenant adhérer à l'Internationale Communiste s'adressent à elle, sans pour cela être devenus véritablement communistes. La 2ème Internationale est irrémédiablement défaite. Les partis intermédiaires et les groupes du "centre" voyant leur situation désespérée, s'efforcent de s'appuyer sur l'Internationale communiste, qui est d'une certaine façon, à la mode.*

*Le désir de certains groupes dirigeants du "Centre" d'adhérer à la 3ème Internationale nous confirme indirectement que l'Internationale communiste a conquis les sympathies de la grande majorité des travailleurs conscients du monde entier et constitue une puissance qui croît de jour en jour.*

*L'internationale communiste est menacée de l'envahissement de groupes indécis et hésitants qui n'ont pas encore pu rompre avec l'idéologie de la 2ème internationale.*

*En outre, certains partis importants (italiens, suédois), dont la majorité se place au point de vue communiste, conservent encore en leur sein de nombreux éléments réformistes et social-pacifistes qui n'attendent que l'occasion pour relever la tête, saboter activement la révolution prolétarienne, en venant ainsi en aide à la bourgeoisie et à la 2ème Internationale.*

*Aucun communiste ne doit oublier les leçons de la République des Soviets hongroise. L'union des communistes hongrois avec les réformistes a coûté cher au prolétariat hongrois.*

*C'est pourquoi, le 2ème Congrès International croit devoir fixer de façon tout à fait précise les conditions d'admission des nouveaux partis et indiquer par la même occasion aux partis déjà affiliés les obligations qui leur incombent.*

*Le 2ème congrès de l'Internationale communiste décide que les conditions d'admission dans l'Internationale communiste sont les suivantes:*

*1- La propagande et l'agitation quotidienne doivent avoir un caractère effectivement communiste et se conformer au programme et aux décisions de la 3ème Internationale. Tous les organes de la presse du Parti doivent être rédigés par des communistes sûrs, ayant prouvé leur dévouement à la cause du prolétariat. Il ne convient pas de parler de dictature prolétarienne comme d'une formule apprise et courante, la propagande doit être faite de manière à ce que la nécessité en ressorte pour tout travailleur, pour toute ouvrière, pour tout soldat, pour tout paysan, des faits même de la vie quotidienne, systématiquement notés par notre presse. La presse périodique ou autre et tous les services d'édition doivent être entièrement soumis au Comité Central du Parti, que ce dernier soit légal ou illégal. Il est inadmissible que les organes de publicité mésusent de l'autonomie pour mener une politique non conforme à celle du parti. Dans les colonnes de la presse, dans les réunions publiques, dans les syndicats, dans les coopératives, partout où les partisans de la 3ème internationale auront accès, ils auront à flétrir systématiquement et impitoyablement non seulement la bourgeoisie, mais aussi, ses complices, réformistes de toutes nuances.*

*2- Toute organisation désireuse d'adhérer à l'Internationale Communiste doit régulièrement et systématiquement écarter des postes impliquant tant soit peu de responsabilités dans le mouvement ouvrier (organisation de parti, rédactions, syndicats, fractions parlementaires, coopératives, municipalités) les réformistes et les "centristes" et les remplacer par des communistes éprouvés, sans craindre d'avoir à remplacer, surtout au début des militants expérimentés, par des travailleurs sortis du rang.*

*3- Dans presque tous les pays de l'Europe et de l'Amérique, la lutte des classes entre dans la période de guerre civile. Les communistes ne peuvent dans ces conditions se fier à la légalité bourgeoise. Il est de leur devoir de créer partout parallèlement à l'organisation légale, un organisme clandestin capable de remplir, au moment décisif, son devoir envers la révolution. Dans tous les pays où, par suite de l'état de siège ou de loi d'exception, les communistes n'ont pas la possibilité de développer légalement toute leur action, la concomitance de l'action légale et de l'action illégale est indubitablement nécessaire.*

*4- Le devoir de propager les idées communistes implique la nécessité absolue de mener une propagande*

*et une agitation systématique et persévérante parmi les troupes. Là, où la propagande ouverte est difficile par suite des lois d'exception, elle doit être menée illégalement, s'y refuser serait une trahison à l'égard du devoir révolutionnaire et par conséquent incompatible avec l'affiliation à la 3ème Internationale.*

*5- Une agitation rationnelle et systématique dans les campagnes est nécessaire. La classe ouvrière ne peut vaincre si elle n'est pas soutenue tout au moins par une partie des travailleurs des campagnes (journaliers et paysans les plus pauvres) et si elle n'a pas neutralisé par sa politique tout au moins une partie de la campagne arriérée. L'action communiste dans les campagnes acquiert en ce moment une importance capitale. Elle doit être principalement le fait des ouvriers communistes en contact avec la campagne. Se refuser à l'accomplir ou la confier à des demi-réformistes douteux, c'est renoncer à la révolution prolétarienne.*

*6- Tout parti désireux d'appartenir à la 3ème Internationale a pour devoir de dénoncer autant que le social patriotisme avoué le social pacifiste hypocrite et faux, il s'agit de démontrer systématiquement aux travailleurs que, sans le renversement révolutionnaire, nul débat sur la réduction des armements, nulle réorganisation "démocratique" de la Ligue des Nations ne peuvent préserver l'humanité des guerres impérialistes.*

*7- Les partis désireux d'appartenir à l'Internationale communiste ont pour devoir de reconnaître la nécessité d'une rupture complète définitive avec le réformisme et la politique du centre et de préconiser cette rupture parmi les membres des organisations. L'action communiste conséquente n'est possible qu'à ce prix. L'internationale communiste exige impérativement et sans discussion cette rupture qui doit être consommée dans le plus bref délai. L'Internationale communiste ne peut admettre que des réformistes avérés tels que Turati, Kautsky, Hilffending, Longuet, Macdonaid, Modigliani et autres aient le droit de se considérer comme des membres de la 3ème internationale, et qu'ils soient représentés. Un pareil état de chose ferait ressembler par trop la 3ème Internationale à la 2ème.*

*8- Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les Partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime les Nations doivent avoir une ligne de conduite particulièrement claire et nette. Tout parti appartenant à la 3ème Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de «ses» impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies, des impérialistes de la métropole, de nouer au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux.*

*9- Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale Communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats, coopératives et autres organisations de masse ouvrières. Des noyaux communistes doivent être formés dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme. Leur devoir sera de révéler à tout instant la trahison des social-patriotes et les hésitations du «centre». Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du Parti.*

*10- Tout parti appartenant à l'internationale communiste a pour devoir de combattre avec énergie et ténacité "l'Internationale" des syndicats jaunes fondés à Amsterdam, ils doivent répandre avec ténacité au sein des syndicats ouvriers l'idée de la nécessité de la rupture avec l'internationale jaune d'Amsterdam. Il doit, par contre, concourir de tout son pouvoir à l'Union internationale des syndicats rouges adhérant à l'internationale communiste.*

*11- Les partis désireux d'appartenir à l'internationale communiste ont pour devoir de réviser la composition de leurs fractions parlementaires, d'en écarter les éléments douteux, de les soumettre, non en paroles mais en fait, au Comité Central du Parti, d'exiger de tout député communiste la subordination de toute son activité aux intérêts véritables de la propagande révolutionnaire et de l'agitation.*

*12- Les partis appartenant à l'Internationale communiste doivent être édifiés sur le principe de la centralisation démocratique. A l'époque actuelle de guerre civile acharnée, le Parti communiste ne pourra remplir son rôle que s'il est organisé de la façon la plus centralisée, si une discipline de fer confinant une discipline militaire y est admise et si son organisme central est muni de larges pouvoirs, exerce une autorité incontestée, bénéficie de la confiance unanime des militants.*

*13- Les partis communistes des pays où les communistes militent également, doivent procéder à des*

épurations périodiques de leurs organisations afin d'en écarter les éléments intéressés et petits bourgeois.

14- Les partis désireux d'appartenir à l'Internationale communiste doivent soutenir sans réserves les Républiques Soviétiques dans leurs luttes avec la contre-révolution. Ils doivent préconiser inlassablement le refus des travailleurs de transporter les munitions et les équipements destinés aux ennemis des Républiques Soviétiques, et poursuivre, soit légalement, soit illégalement, la propagande parmi les troupes envoyées contre les républiques soviétiques.

15- Les Partis qui conservent jusqu'à ce jour les anciens programmes social-démocrates ont pour devoir de les réviser sans retard et d'élaborer un nouveau programme communiste adapté aux conditions spéciales de leur pays et conçu dans l'esprit de l'Internationale communiste. Il est de règle que les programmes des Partis affiliés à l'Internationale communiste soient confirmés par le Congrès international ou par le Comité Exécutif. Au cas où ce dernier refuserait sa sanction à un parti, celui-ci aurait le droit d'en appeler au Congrès de l'Internationale communiste.

16- Toutes les décisions des congrès de l'Internationale communiste, de même que celles du Comité Exécutif, sont obligatoires pour tous les partis affiliés à l'Internationale communiste. Agissant en période de guerre civile acharnée, l'Internationale communiste et son Comité Exécutif doivent tenir compte des conditions de lutte si variées dans les différents pays et n'adopter de résolutions générales et obligatoires que dans les questions où elles sont possibles.

17- Conformément à tout ce qui précède, tous les Partis adhérant à l'Internationale Communiste doivent modifier leur appellation. Tout parti désireux d'adhérer à l'Internationale Communiste doit s'intituler: Parti Communiste de ... (Section de la 3ème Internationale communiste). Cette question d'appellation n'est pas une simple formalité, elle a aussi une importance politique considérable. L'Internationale Communiste a déclaré une guerre sans merci au vieux monde bourgeois et à tous les vieux partis social-démocrates jaunes. Il importe que la différence entre les partis communistes et les vieux partis «social-démocrates» ou «socialistes» officiels, qui ont voulu le drapeau de la classe ouvrière, soit plus nette aux yeux de tout travailleur.

18- Tous les organes dirigeants de la presse des Partis de tous les pays sont obligés d'imprimer tous les documents officiels importants du Comité Exécutif de l'Internationale Communiste.

19- Tous les partis appartenant à l'Internationale Communiste ou sollicitant leur adhésion sont obligés de convoquer (aussi vite que possible) dans un délai de 4 mois après le 2ème congrès de l'Internationale Communiste, au plus tard, un congrès extraordinaire afin de se prononcer sur ces conditions. Les comités centraux doivent veiller à ce que les décisions du 2ème Congrès de l'Internationale Communiste soient connues de toutes les organisations locales.

20- Les partis qui voudraient maintenant adhérer à la 3ème Internationale mais qui n'ont pas encore modifié leur ancienne tactique, doivent préalablement veiller à ce que les 2/3 des membres de leur comité central et des institutions centrales les plus importantes soient composés de camarades, qui déjà, avant le 2ème congrès, s'étaient ouvertement prononcés pour l'adhésion du Parti à la 3ème Internationale. Des exceptions peuvent être faites avec l'approbation du Comité Exécutif de l'Internationale Communiste. Le Comité Exécutif se réserve le droit de faire des exceptions pour les représentants de la tendance centriste mentionnée dans le §7.

21- Les adhérents au Parti qui rejettent les conditions et les thèses établies par l'Internationale Communiste doivent être exclus du Parti. Il en est de même des délégués au congrès extraordinaire.

**Extraits de l'édition:** Thèses, manifestes et résolutions adoptées par les 1er, 2ème, 3ème, et 4ème Congrès de l'Internationale Communiste (1919-1923).

**Editions de la Bibliothèque Communiste** - Librairie du Travail 17, rue de Sambre et Meuse PARIS 10ème. Juin 1934.

**Le texte ci-dessus** se trouve aux pages 39, 40 et 41 de cette édition dans le chapitre concernant le 2ème Congrès.

# LETTRE AUX ANARCHISTES - 12 déc.1899

Je serai bref: l'espace m'est mesuré et d'ailleurs les paroles que je vais dire trouvent une illustration parfaite en la personne de propagandiste comme Malatesta, qui savent si bien unir à une passion révolutionnaire indomptable l'organisation méthodique du prolétariat.

J'estime que le résultat du Congrès Socialiste nous trace de nouveaux devoirs. Nous avons jusqu'ici, nous anarchistes, mené ce que j'appellerai la propagande pratique (par opposition avec la propagande purement théorique de Grave) sans l'ombre d'une unité de vues. La plupart d'entre nous ont papillonné de méthode en méthode, sans grande réflexion préalable et sans esprit de suite, au hasard des circonstances. Tel qui la veille avait traité d'art, conférençait aujourd'hui sur l'action économique et méditait pour le lendemain une campagne antimilitariste. Très peu, après s'être tracé systématiquement une règle de conduite, surent s'y tenir et, par la continuité de l'effort, obtenir dans une direction déterminée le maximum de résultats sensibles et précieux. Aussi, à notre propagande par l'écriture, qui est merveilleuse et dont nulle collectivité - si ce n'est la collectivité chrétienne à l'aube de notre ère - n'offre un pareil modèle, ne pouvons-nous opposer qu'une propagande agie des plus médiocres, et c'est d'autant plus regrettable que, par la solidité même de sa foi morale et économique - aussi éloignée du matérialisme marxiste que le naturalisme de Zola est éloigné de celui d'Armand Sylvestre - l'anarchiste a des ressources d'énergie et une ardeur prosélytique pour ainsi dire inépuisables.

Ce que je demande donc, c'est (non pas certes l'unité de pensée, telle même qu'elle pourrait résulter d'une conférence semblable à celle que nous fîmes à Londres en 1896), mais le choix ferme par chacun de nous, à la lumière de sa propre conscience, d'un mode particulier de propagande et la résolution non moins ferme d'y consacrer toute la force qui lui a été départie.

La caractéristique du *Congrès Socialiste* a été l'absence totale des syndicats ouvriers. Cette absence a frappé tout le monde, et moi-même, bien que connaissant l'horreur professée depuis longtemps par les syndicats à l'égard des sectes politiques, j'ai été surpris, je l'avoue, du petit nombre qu'il y en avait à ce «*premier*» congrès général du Parti Socialiste. Cette absence fut le résultat d'un état d'esprit où il entre assurément beaucoup de scepticisme (je ne dis pas d'indifférence) à l'endroit de l'action parlementaire. Les syndicats ne croient plus que médiocrement à l'efficacité et, par conséquent, à l'utilité des réformes partielles, qu'elles soient d'ordre politique ou d'ordre économique, et ils croient encore moins à la sincérité des parlementaires, cela paraîtra particulièrement évident si l'on songe qu'après avoir témoigné en termes parfois très chaleureux, leur reconnaissance pour les décrets du citoyen Millerand, ils ne crurent pourtant pas devoir se rendre au congrès où devait s'instruire le procès et s'opérer peut-être l'exécution du même citoyen Millerand.

Mais ne nous leurrions pas: il entre aussi dans l'état d'esprit des syndicats, ou plutôt il y entraît encore à la veille du congrès, la crainte, je pourrais même dire la certitude que, comme tous les congrès où les socialistes ont agité des problèmes et des passions politiques, celui-ci verrait naître entre les diverses fractions présentes, et à la suite de querelles abominables (qui d'ailleurs n'ont pas manqué d'éclater), une nouvelle et irréparable rupture. On ne pouvait pas admettre qu'ou se trouveraient et le «*Torquemada en Iorgnon*» et l'aspirant fusilleur d'anarchistes, et Lafargue et Zévaès, il n'y eut pas tentatives de chantage, extorsions de votes, pratiques d'une délicatesse douteuse, et, si cela ne suffisait pas, retraite en bon ordre. Or, contrairement à toutes les prévisions, le Congrès de 1899 a réalisé, sinon l'union, au moins l'unité socialiste. Tel était devenu le désir de la foule de ne plus voir ses efforts pour l'émancipation contrariés, souvent brisés par les compétitions des chefs socialistes, que ceux-ci ont compris enfin la nécessité de se soumettre et se sont soumis. Nous savons l'enthousiasme, un peu puéril, avec lequel a été accueillie cette unité de nombre - à laquelle nous préférons, nous, anarchistes, l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante - je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des syndicats et des agglomérations de syndicats et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politicien.

On objectera peut être que l'unité née de ce congrès est artificielle et précaire. Je l'ai cru, moi aussi, tout d'abord, je ne le crois plus aujourd'hui. Sans doute, le *Parti ouvrier français*, celui dont l'existence nous est si précieuse qu'il faudrait l'inventer s'il n'existait pas, tant sa morgue et son outrecuidance rendent haïssable à la masse corporative le socialisme politique, le *Parti ouvrier français* a su se faire, dans le *Comité général* du Parti, une place enviable et il s'efforcera, nul ne le conteste, d'y régner en maître, jouant de sa force numérique et de ses menaces de scission comme Jules Guérin naguère du dossier Félix Faure, mais

Jaurès se lassera bien un jour d'être dupé, mais tel et tel que je vois feront peut-être, quelque soir, sur le dos des Guesdistes, un solennel 18 Brumaire, mais - et surtout - les Fédérations départementales autonomes auxquelles guesdistes et blanquistes ont bien imprudemment accordé une grande place - finiront par absorber le *Comité Général*, après avoir émasculé, en les abandonnant, le P.O.F. et le P.S.R. dont elles sont aujourd'hui la substance. Il est vrai qu'alors le Comité du Parti Socialiste sera imprégné d'un esprit fédéraliste actuellement inconnu et qu'au lieu de trouver en lui la haine aveugle dont nous honorent les jacobins et les terroristes (en chambre), nous trouverons des gens sympathiques à la partie essentielle de notre doctrine: la libération intégrale de l'humanité.

Mais le parti socialiste ne sera pas seulement encore un parti parlementaire, paralysant l'énergie et l'esprit d'initiative que nous cherchons à inspirer aux groupes corporatifs, il sera de plus en plus un parti contre-révolutionnaire, trompant l'appétit populaire par des réformes anodines, et les associations corporatives renonçant à l'admirable activité qui, en dix années, les a pourvues de tant d'institutions dues à elles-mêmes et à elles seules, se confieront encore aux irréalisables promesses de la politique. Cette perspectives est-elle pour nous plaire?

Actuellement, notre situation dans le monde socialiste est celle-ci: Proscrits du «*Parti*», parce que, non moins révolutionnaires que Vaillant et que Guesde, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas: des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même.

Accueillis, au contraire, à raison même de ces sentiments, par le «*Parti*» corporatif, qui nous a vus dévoués à l'œuvre économique, purs de toute ambition, prodigues de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille, et après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprenant, impassibles, la besogne syndicale, obscure, mais féconde.

Et bien, cette situation, sachons la conserver, et pour la conserver, consentons, ceux d'entre nous qui, à l'instar des collectivistes, considèrent l'agglomération syndicale et coopérative d'un œil défiant, à la respecter, et les autres, ceux qui croient à la mission révolutionnaire du prolétariat éclairé, à poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que jamais l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres.

Je ne propose, on le voit, ni une méthode nouvelle ni un assentiment unanime à cette méthode. Je crois seulement, en premier lieu, que, pour hâter la «*révolution sociale*» et faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désirable, nous devons, non seulement prêcher aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière, au sein de ses propres institutions, qu'un tel gouvernement est possible, et aussi l'armer, en l'instruisant de la nécessité de la révolution, contre les suggestions énervantes du capitalisme.

Je demande, en second lieu, à ceux qui, comme nos camarades de *l'Homme libre*, pensent autrement que nous sur l'avenir des unions ouvrières, la neutralité bienveillante à laquelle nous avons droit, et toute la ténacité et toute l'ardeur dont ils sont capables à ceux qui admettent, dans des proportions diverses, l'utilité de l'organisation syndicale.

Les syndicats ont depuis quelques années une ambition très haute et très noble. Ils croient avoir une mission sociale à remplir et, au lieu de se considérer soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, ils prétendent, en outre, semer dans la société capitaliste même le germe des groupes libres de producteurs par qui semble devoir se réaliser notre conception communiste et anarchiste. Devons-nous donc, en nous abstenant de coopérer à leur tâche, courir le risque qu'un jour les difficultés ne le découragent et qu'ils ne se rejettent dans les bras de la politique.

Tel est le problème que je soumets à l'examen des camarades, avec l'espoir que ceux qui l'auront résolu dans le même sens que moi, n'épargneront plus leur temps ni leurs forces pour aider à l'affranchissement des esprits et des corps.

**Fernand PELLOUTIER.**

# LA CHARTE D'AMIENS...

Le Congrès Confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant: «*La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat*».

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique:

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc... Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme, il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

**11 octobre 1906.**

---

«*L'ANARCHO-SYNDICALISTE*»  
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Abonnement pour 20 n°: 25 euros  
Abonnement de soutien: 35 euros  
Verser à Mme PESTEL-HEBERT  
CCP: 515-14C Nantes; 19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*  
Directeur: Alexandre HEBERT

---